Pinch'actuel

Bulletin de l'A.I.P. — No 39

Association des intérêts de Pinchat — Octobre 2009

Ont collaboré à ce numéro : Catherine SCHAFFHAUSER, Marielena GAUTROT, Gilbert POUJOULAT, Thierry SCHAFFHAUSER, Marc IMHOF, Stefano MOIOLI.

Rédacteur en chef : Stefano MOIOLI

Le billet du président

AIP – CIA : terrain d'entente trouvé

En février 2009, l'A.I.P. déposait un recours contre la CIA (Caisse de prévoyance des enseignants de l'Etat) suite à l'abattage démesuré des arbres séculaires longeant sur près de 80 mètres le côté sud de la rampe de Pinchat.

Les raisons de notre recours furent notamment le non respect du « Plan Localisé de Quartier » d'origine, la demande dans la FAO et l'abattage d'arbres sans avoir respecté le délai légal de 30 jours, l'aberration de planter 18 tilleuls sur une dalle de béton avec seulement 80 cm de terre végétale, etc.

A l'issue de notre Assemblée générale de mars, une 1ère réunion fut organisée à la mairie de Carouge sous l'impulsion de M. Marc NOBS, Conseiller administratif. Puis les séances de travail avec les représentants de la CIA et notre commission ad'hoc se sont accélérées dans un climat de plus en plus serein. La CIA a compris notre position et nos motivations dans la défense des intérêts de notre région et a peu à peu adhéré à nos propositions de reboisement pour arriver à la solution définitive que nous vous présentons dans ce journal. En juillet, l'AIP retirait son recours après signature de la convention.

L'environnement arboré séculaire du chemin de Pinchat est à sauvegarder à tout prix et cet accord va nous encourager à intervenir énergiquement à l'avenir pour éviter toute atteinte à ce patrimoine paysager remarquable. Il faut savoir que des acquisitions et réunions de parcelles sont d'actualité sur le flanc nord du bas du chemin de Pinchat et qu'il n'est plus question de sabrer des arbres centenaires pour des installations provisoires de chantier ou tout autre raison aléatoire.

Nous nous trouvons en effet au centre de la zone résidentielle à faible densité (IUS inf 0.2) mentionnée dans le plan directeur de Carouge qui mentionne en page 14 - pt A *Plateau de Pinchat : zone villas maintenue ... pour l'instant ! Une faible densification de la zone villas fermerait ce secteur à tout développement ultérieur. La zone villa est pour l'instant maintenue et ses terrains sont tenus en réserve pour l'avenir. Il est prévu d'aménager des trottoirs sur la route de Pinchat pour assurer la sécurité des piétons et des deux-roues légers.*

Les Grands Esserts

Déplaçons-nous maintenant sur la commune de Veyrier. Depuis de nombreuses années, notre commune planche sur un aménagement et une densification maîtrisée de la couronne du village pour aboutir cette année à un projet bien ficelé appelé « Grand Salève » et comprenant un groupe scolaire avec salles de gymnastique, une piscine, une nouvelle salle communale, des logements, des locaux pour sociétés, un parking souterrain et des espaces publics de qualité.

De son côté, le canton désire déclasser les terrains agricoles des Grands Esserts, à Vessy, pour y construire 1300 logements avec tout ce que cela implique comme infrastructures supplémentaires pour la commune et pour les deniers de ses habitants. Le Conseil municipal, en date du 8 septembre, c'est opposé à ce projet parfaitement disproportionné au vu de la taille de notre commune et l'AIP va soutenir nos Autorités dans leur démarche . Un article dans ce journal vous fait part des grandes lignes de ce dossier et de son implication pour Veyrier.

Soirée grillade : une réussite

Après mon « coup de gueule » de mon dernier éditorial, notre fête de quartier à l'école de Pinchat le 12 juin fut une réussite totale et tout le comité vous remercie de votre formidable présence. Notre grillade 2010 est fixée au vendredi 11 juin. Alors à vos agendas pour se retrouver nombreux à notre manifestation phare et cultiver l'amitié et respecter l'adage « *boulot-boulot-bistrot-bistrot ».*

En efffet, vous avez apprécié notre travail et notre activité mais nous savons ... et devons aussi nous amuser et mieux se connaître car Pinchat ne possède ni village, ni bistrot pour se rencontrer entre amis ou en famille.

Tristesse . . .

Désolé de terminer ce billet du Président sur une note triste mais le jour de notre fête nationale, notre rédacteur en chef, Jean-Pierre MARCELLI, nous a quitté après tant d'années d'amitié et d'engagement à l'égard de notre Association. Vous trouverez un hommage à notre complice et ami dans ce numéro que la nouvelle équipe de rédaction lui dédie ainsi qu'à sa famille.

Gilbert POUJOULAT
Président

Votre JARDIN ?
Nous avons des solutions !
ESPACES VERTS
www.espacesverts.ch
espacesverts@bluewin.ch
Eric Heuberger, paysagiste, téléphone 022 784 31 60
20 Rte de Bossey, 1256 Troinex

Pinchat : Passé – Présent - FUTUR

Comme de nombreuses histoires celle-ci commence par « Il était une fois… »…

Il était une fois le chemin de Pinchat bordé d'une magnifique végétation aux arbres séculaires. Un jour de février 2009, c'est le bruit des tronçonneuses qui réveilla les riverains du chemin endormis. Pour faire place à un chantier de construction, un important nombre d'arbres fut abattu. Le chemin de Pinchat était méconnaissable avec une trouée béante remplaçant la frondaison des arbres qui jusqu'alors couronnait la route.

Heureusement, un habitant avisé, voisin du chantier, alerta le Président de l'AIP et l'informa que plusieurs arbres coupés sur la parcelle avaient la mention « à conserver » dans le PLQ (Plan Localisé de Quartier). Il n'en fallait pas plus pour qu'une commission « spéciale arbres » soit immédiatement créée au sein du comité de l'AIP et que cette dernière dépose un recours contre l'abattage illégal.

Apres un recours la discussion s'insalle …

L'affaire aurait sans doute été traitée par la justice si M. Marc Nobs, maire de Carouge, n'avait pas proposé d'organiser une séance de conciliation avec les parties concernées, soit l'AIP et la CIA (caisse de pension des fonctionnaires), le maître de l'ouvrage des immeubles en construction. La discussion se déroula dans une ambiance courtoise et constructive. Elle permit à l'AIP d'exprimer son souhait que le chemin de Pinchat retrouve son aspect boisé et à la CIA de nous informer qu'elle était sensible à notre argumentaire. Dès lors, c'est en concertation qu'une solution allait être trouvée et non en justice.

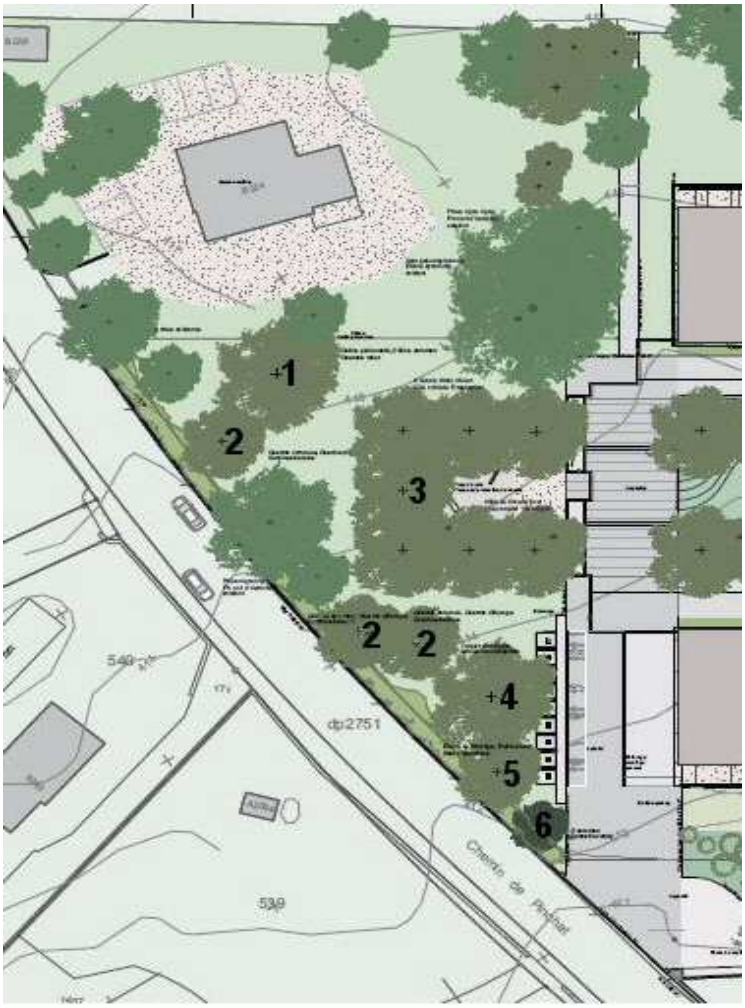

Quelques séances de travail entre les délégués de l'AIP et ceux de la CIA furent nécessaires pour définir un projet de replantation satisfaisant les deux parties. Ce projet, dont la CIA nous a fourni copie, figure sur plan à droite ainsi que des images des variétés d'arbres retenues.

1. Chêne commun

Haut. 25-30m Largeur 15-20m

2. Charme commun
Haut. 15-20m Larg. env. 8m

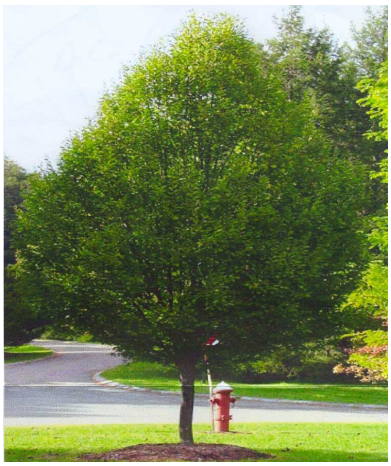

3. Tilleul d'hiver
Haut. 15-20m Larg. env. 8m

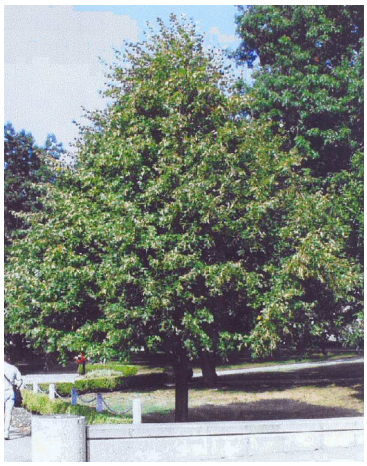

4. Tulipier de Virginie
Haut. 25-30m Larg. 15-20m

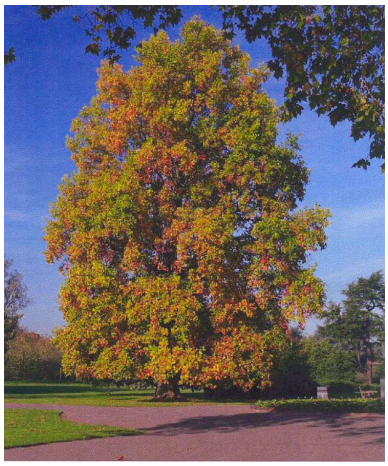

L'AIP aurait souhaité la plantation d'arbres de taille conséquente pour que le chemin de Pinchat retrouve son aspect originel le plus rapidement possible. Toutefois, cette solution n'a pas pu être retenue. En effet, pour optimiser les chances de reprise des arbres transplantés et leur assurer une croissance vigoureuse il est préférable de choisir des arbres dont la circonférence du tronc mesure une vingtaine de centimètres et dont la hauteur de l'arbre se situe aux environs de 5 à 6 mètres.

L'AIP œuvre pour conserver la qualité de vie actuelle de notre quartier mais aussi pour assurer que les générations futures puissent également jouir d'un cadre de vie de la qualité de celui que nous connaissons. L'AIP est donc très satisfaite de la solution adoptée d'entente avec la CIA et fière que l'histoire qui avait commencé par : « Il était une fois le chemin de Pinchat… » se termine par : « Le chemin de Pinchat sera à nouveau… ».

Marc IMHOF

CONVERGENCE COIFFURE

Centre Commercial La Praille
Route des Jeunes 10
1227 Carouge - Genève
Téléphone 022 301 55 25

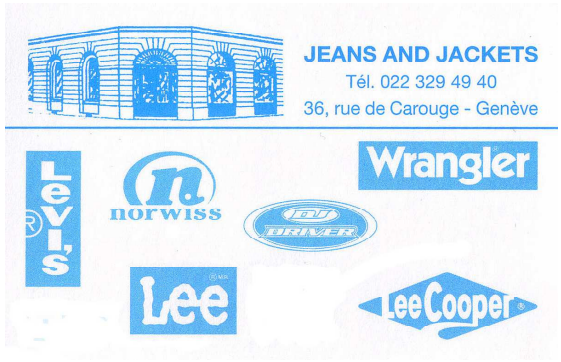

Chez **JEANS & JACKETS**, vous trouverez le plus vaste choix, à Genève, des grandes marques de jeans: **Levi's, Lee, Norwiss, Wrangler, Lee Cooper, Driver et Angels**, au meilleur Prix !

En échange de ce coupon, vous recevez **10% de rabais** sur tous les articles non soldés.

Membre de la carte « GenèveShopping »

Que ces arbres ne cachent pas la forêt …

- *Allo, c'est Monsieur Ducarouge. C'est vous le président de l'AIP ? On a abattu plein d'arbres devant chez moi. C'est scandaleux ! Mais que fait l'AIP ?*
- *Bonjour Monsieur. Oui, nous avons aussi constaté cet abattage. A propos, êtes-vous membre de l'AIP ?*
- *Euh, non…Mais je voulais justement le devenir…*

- *Allo, c'est Madame Antoinette Desbouvreuils. C'est-vous le vice-président de l'AIP ? Mes enfants peuvent pas aller à l'école en vélo, le chemin Sur-Rang est beaucoup trop dangereux ! Mais que fait l'AIP ?*
- *Bonjour Madame. Vous savez, cela fait des années que l'AIP fait pression, afin de sécuriser cet axe. A propos, êtes-vous membre de l'AIP ?*
- *Non, pourquoi ? Y faut ?*

Soyons raisonnables. Le comité de l'AIP est constitué de bénévoles, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour défendre notre belle région au bénéfice de tous ses habitants, à essayer d'y conserver une qualité de vie et créer une convivialité.

Le Pinch'Actuel est distribué à 850 exemplaires. Puisque l'AIP compte 193 familles membres, faites le calcul, plus des ¾ de ceux qui reçoivent ce journal n'en font pas partie. Or c'est le plus souvent ces mêmes personnes qui sollicitent l'AIP lorsqu'un problème survient. Ce qui est, vous en conviendrez, quelque peu frustrant pour son comité.

Si vous n'êtes pas membre, pensez à nous rejoindre. Le jour où il faudra défendre les intérêts du quartier qui vous touchent de près, vous serez content qu'une association structurée s'en occupe (NB : petit rappel, l'AIP ne s'occupe pas de problèmes particuliers, ou entre voisins).

Bien entendu, des cotisants en plus signifie une meilleure trésorerie pour l'AIP (pour mémoire, la procédure à l'encontre de la CIA nous a coûté 900 francs), mais surtout plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus !

Thierry SCHAFFHAUSER

ENTREPRISE DE PEINTURE

MASSIMO MARINI

DEVIS GRATUIT
GRANDE QUALITE & PETITS-PRIX
RESULTAT GARANTI

27, Ch. Des Fraisiers
1212 GD-LANCY
Tél : 022 794 67 02
Natel : 079 305 80 77

E-mail :marinipeinture@gmail.com

Hommage à Jean-Pierre MARCELLI

Cet été, le 1er août 2009, notre rédacteur en chef nous a quitté après plusieurs années de lutte courageuse contre la maladie.

Jean-Pierre était si attaché à la vie de Pinchat qu'il n'a jamais hésité à soutenir notre Association d'Intérêts, dans nos actions, dans nos activités et à prendre, depuis 2003, la responsabilité de notre journal, ce trait d'union d'information si important pour les habitants de notre région.

Malgré une santé de plus en plus précaire et difficile à gérer, Jean-Pierre a continué jusqu'au bout à assumer sa mission avec talent et efficacité. Le comité de rédaction garde un souvenir ému mais également joyeux de nos réunions de travail dans sa maison ou au jardin, accompagnées de l'incontournable tarte aux fruits, une de ses nombreuses spécialités culinaires.

Les articles et le travail de mise en page de Jean-Pierre ont été appréciés non seulement de l'équipe rédactionnelle mais de tous les lecteurs de Pinchat. Son courage et sa motivation furent longtemps plus forts que sa maladie qui malheureusement a gagné sur sa volonté extraordinaire de vouloir s'en sortir.

Jean-Pierre a su dynamiser notre journal et nous avons encore en souvenir ce dernier comité où il trouvait encore la force et la volonté de nous pousser à nous surpasser pour défendre encore mieux les intérêts de Pinchat, de son Pinchat qu'il aimait tant; même extra muros en étant si actif au sein de l'Association du Pic Vert notamment.

Pendant toutes ces années à nos côtés, il a eu la force de changer ou d'essayer de changer les choses qu'il pouvait changer et accepter avec sérénité ce qu'il ne pouvait pas changer.

Les membres du comité et ses nombreux amis à Pinchat adressent à son épouse Cornelia et à ses enfants Fabienne et Dominique leurs pensées émues et amicales

Merci à Jean-Pierre pour tout ce qu'il nous a apporté. Il fut un homme bien et je suis fier d'avoir pu compter parmi ses amis depuis ces quelques années de collaboration et de complicité.

Gilbert POUJOULAT
Président

LE BARBIER
Coiffeur pour homme
Centre Commercial La Praille
Rez de chaussée
10 rte des Jeunes / Carouge
tél 022 301 75 35 / 36

Une cité satellite à Vessy ?

Début juillet, M. Robert Cramer a décidé de mettre en route le projet des Grands Esserts, visant à implanter 1300 logements sur la parcelle située entre la route de Veyrier et la route du Vessy côté Salève, en face de la Maison de Vessy. Situés en zone agricole ces terrains, propriété de l'Etat de Genève, doivent dans un premier temps être déclassés. La commune de Veyrier s'inquiète d'un tel développement à court terme car il augmenterait sa population de plus de 40%.

Ce d'autan plus que quelques semaines auparavant, la commune de Veyrier avait, après plusieurs années de travail, adopté son nouveau « plan directeur » qui prévoit déjà la création de 500 à 600 logements, dans la couronne du village et ceci dans un délai relativement bref.

Parallèlement et de manière conséquente, les infrastructures existant au village vont être complétées par les développements Grand Salève (démolition / reconstruction du groupe scolaire, construction de deux salles de gymnastique, d'une salle communale, d'une piscine municipale, d'un bâtiment d'activité administrative et d'un immeuble de logements) et Etournelles (structure pour la petite enfance et immeuble d'habitation). Ces deux projets sont devisés à plus de 80 millions de francs.

La création de 1300 logements aux Grands Esserts obligerait la commune à créer ex nihilo de nouvelles infrastructures, ce qui entraînerait des conséquences financières difficilement supportables pour les veyrites. Par ailleurs, les problèmes de trafic déjà actuellement difficiles seraient largement péjorés. Aujourd'hui déjà, les axes de circulation sont saturés aux heures de pointe. La commune avait demandé, dans son plan directeur, que ce problème de traffic puisse être solutionné avant la construction des logements !

La commune de Veyrier n'est pas opposée au principe même d'une création de logements aux Grands Esserts à long terme. Elle souhaite par contre fortement que ces constructions puissent s'espacer dans le temps et dans leur typologie de façon à pouvoir être intégrées harmonieusement à Veyrier tant du point de vue social que financier. Personne ne souhaite une cité satellite à Vessy !

Le Conseil Municipal de Veyrier a décidé de s'opposer avec fermeté à la non-prise en considération de ses intérêts et priorités par l'Etat de Genève et a voté à une large majorité, le 8 septembre, une résolution demandant tant au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil de la République et Canton de Genève, de renoncer au déclassement du terrain des Grands Esserts. Le bras de fer entre Veyrier et l'Etat de Genève est d'ores et déjà programmé.

L 'AIP est largement préoccupée par ce développement disproportionné, de nature à changer radicalement la nature de notre région. Les Pinchatois sont conscients de la nécessité de créer de nouveaux logements à Genève, mais estiment d'une certaine manière « avoir déjà donné » avec la réalisation sur leur territoire du quartier de la Tambourine, qui soit dit en passant a gonflé démesurément par rapport au « Plan Localisé de Quartier » d'origine. Toujours est-il que votre comité suivra ce dossier avec la plus grande attention, et interviendra si nécessaire !

Stefano MOIOLI

Agenda A.I.P.

La 98ème Assemblée générale de l'A.I.P. aura lieu le 10 mars 2010 à 20h15 au restaurant de Clair-Bois. Loin d'être une séance statutaire, elle sera source de nombreuses informations sur la vie de notre quartier.

Zone 30 km/h à Pinchat : le point de la situation

Les travaux avancent au chemin Sur-Rang, peut-être pas aussi rapidement que planifié initialement. En effet les Services Industriels ont décidés de tirer une nouvelle ligne enterrée 18'000 volts, depuis la route de Troinex jusqu'à la cabine d'alimentation située en milieu de chemin. La ligne haute tension existante vient depuis le chemin des Crosettes, à travers des propriétés privées ; datant des années 50, sa fiabilité n'est plus à toute épreuve. La sécurité de l'approvisionnement en électricité du quartier est bien entendu primordiale. Les SIG ont également souhaité poser des tubes de réserve entre ladite cabine et le chemin des Bouvreuils ; il serait dommage de devoir rouvrir à moyen terme le chemin pour installer de nouveaux services. La mise en œuvre de ce travail est particulièrement délicate, car il s'agit d'intervenir sous les alimentations électriques existantes. De plus, il a été nécessaire de remplacer une section de la conduite d'eau potable.

Suite des opérations : dès que les riverains alimentés en aérien auront été raccordés à la ligne souterraine, les poteaux d'électricité seront démontés. Parallèlement, les îlots de végétation délimitant les places de parking seront réalisés. Suivra la pose du nouveau revêtement bitumineux de la chaussée, qui doit être effectuée pendant la semaine de vacances scolaires, soit la 3e semaine d'octobre, puisque le passage du bus pourra sans problème être interrompu à ce moment là. Resteront alors les travaux de finition : nouveaux candélabres, derniers pavés, finition du trottoir, pose du mobilier urbain… Les travaux devraient se terminer début novembre.

L'aménagement des chemins Antoinette et des Bouvreuils suivra, ainsi que celui du trottoir traversant du chemin Potter sur le chemin de Pinchat. Le trottoir traversant à l'intersection chemin Vert/route de Troinex ne devrait pas être finalisé dans l'immédiat, puisque la Ville de Carouge souhaite y installer un abribus ; quant au croisement chemin Vert/chemin de Pinchat/chemin Poluzzi, Carouge planifie un réaménagement avec des passages pour piétons. Rendez-vous dans le prochain Pinch'actuel pour les photos de la cérémonie d'inauguration !

Thierry SCHAFFHAUSER

Café de la Réunion

Caroline & Patrick
Laporte – Alderson
2, chemin Sous-Balme - 1255 Veyrier

tél. 022 784 07 98
www.restaurant-reunion.ch
info@restaurant-reunion.ch
Fermé samedi et dimanche

Résumé de l' Assemblée Générale de l'AIP du 12 mars 2009

Notre Président, Gilbert Poujoulat, entame la partie statutaire au cours de laquelle il présente un nouveau membre du comité en la personne de Monsieur Michel Chapou. Il passe ensuite au délicat problème des cotisations pour 2010. Les activités de l'association nécessitent d'un support financier adéquat. L'assemblée accepte à l'unanimité, moins 3 abstentions, une augmentation de Fr. 30.- à Fr. 50.- par an. Puis, il donne la parole à nos invités.

Le Conseiller Administratif de Carouge Monsieur Marc Nobs

M. Nobs félicite l'AIP pour son travail et l' informe que la Mairie de Carouge lui versera une subvention pour son engagement.

Concernant le chemin de Pinchat : à l'initiative de M.Marc Nobs, différents représentants de la CIA et de l'AIP vont se rencontrer autour d'une table ronde concernant notre recours sur l'abattage excessif des arbres le lundi 23 mars à la Mairie de Carouge (lire l'article y relatif dans ce journal).

Il a évoqué les potentiels de développement de la zone Carouge – Acacias et la zone industrielle échelonnées de 2011 à 2015. Quant à la zone de rencontre (20km/h) de la Place du Marché à la Place du Temple, les concours du projet sont en cours. Comme cette transformation supprimera 70 places de stationnement, un nouveau parking est à prévoir.

La zone Sud côté Acacias en est toujours au même point et les discussions restent stériles. Pas mieux pour le Rondeau. Les projets sont en suspend tant que les travaux du CEVA ne sont pas terminés. Le chantier impliquant la suppression provisoire de la boucle de rebroussement du Bachet, les TPG souhaitent garder le Rondeau tel quel durant cette intervalle.

Le terrain Battelle situé le long du chemin Vert, est ouvert à la discussion entre l'Université, propriétaire du terrain, et la caserne des Vernets, afin de construire la cité universitaire aux Vernets et des logements sur la parcelle Battelle. Carouge ne s'y opposerait pas dans la mesure où 1/3 du terrain serait consacré à un espace vert. Affaire à suivre.

Le Conseiller Administratif de Veyrier Monsieur Thomas Barth

Monsieur Barth emboîte le pas de M. Nobs concernant une subvention des Mairies pour soutenir l'AIP, il va en parler lors du prochain Conseil Administratif. Il confirme la venue de Mme Doris Leuthard, Conseillère Fédérale, à la fête du 1er août à Veyrier.

Il s'exprime sur le Grand-Salève et il confirme le budget de 70 mios pour diverses infrastructures. Le concours a été finalisé et le lauréat désigné. Le crédit d'étude, 6,5 millions, sera présenté le mois prochain pour approbation par le Conseil Municipal. Les travaux devraient durer 2 ans.

Le projet des Grands Esserts à Vessy est très disputé. L'Etat veut construire 1000 à 2000 logements dans les 4-5 ans alors que la commune ne veut pas entrer en matière avant 2020. Ces dossiers nécessiteront de beaucoup d'attention de la part de la commune.

Dans le centre sportif de Grand-Donzel, des nouveaux agrandissements et des aménagements ont été prévus soit, deux terrains de tennis et une grande place de jeux (une des plus grandes sur Genève). Le restaurant du Grand-Donzel a été entièrement rénové et a un nouveau gérant.

Suite à l'acceptation en janvier 2008 de l'augmentation de la sécurité communale par des patrouilles, une nette diminution du vandalisme a été remarquée ces 6 derniers mois. Tous

les tags/graffitis ont été effacés, il y en avait 400. Une demande auprès du Conseil d'Etat a été déposée pour une mise en place de caméras, notamment à l'Ecole de Pinchat, active uniquement la nuit et les week-ends.

Le Conseil Administratif souhaite accroître l'offre pour l'accueil de la petite enfance, il penche pour un agrandissement de la Cigogne et la création d'une structure à définir dans la zone des Etournelles. Le coût d'exploitation d'une place de crèche par enfant est de Fr. 30'000.- par an.

M. Beturi, responsable du chantier du chemin Sur-Rang, explique que la première phase des travaux sera la création d'un trottoir, l'enterrement des lignes électriques, l'installation de totems de signalisation puis de la pose de nouveaux candélabres. L'aménagement des chemins Antoinette et Bouvreuils se fera dans un 2ème temps avec création de places de parking et pose de signalisation. Fin des travaux prévue pour décembre 2009.

Présentation de Clair-Bois Pinchat par Monsieur Alain Collard, directeur

Clair-Bois prend en charge des personnes à lourd handicap, soit des « Polyhandicapés ». Il y a 114 patients et 240 employés. De plus pour amener des fonds, ils ont un restaurant, une buanderie, un atelier de couture et un cabinet de dentiste, tous ouverts au public. Les résidents et le personnel apprécient particulièrement Pinchat, et sont motivés à en préserver le cadre.

Propositions individuelles et divers

Madame Yolande Estermann Wiskott, professeur HES auprès des HEG, à Battelle, présente le Projet Master combiné avec une université du Canada ; les étudiants passent la première année à Montréal et la deuxième à Genève. Les HEG recherchent des chambres ces étudiants, âgés entre 25 et 30 ans, qui restent 10 mois. Une aide est demandée aux habitants, parlez-en autour de vous !

Gilbert Poujoulat revient sur le recours de l'AIP à l'encontre de la CIA qui prévoit, pour remplacer les chênes et les marronniers abattus, une allée de tilleuls plantée dans 80 cm de terre sur le parking en sous-sol ! Nous demandons un reboisement plus efficace afin de redonner au chemin de Pinchat son aspect d'avant la taille des arbres.

La soirée se termine par une très sympathique verrée.

Catherine SCHAFFAUSER

TENNIS CLUB VEYRIER GRAND-DONZEL

21, route Antoine Martin CH 1234 Vessy T. +41 22 784 26 71
www.tcvgd.ch email: tcvgd@bluewin.ch

Le TC Veyrier Grand-Donzel c'est :

4 terrains en terre battue
4 terrains en someclay
1 terrain en green set et 1 mur tape-balles
2 terrains en someclay couverts en hiver
1 bulle, un clubhouse, un journal

Une école de tennis
Cours de tennis juniors et adultes
Cotisations avantageuses
Nombreuses animations
Des possibilités de rencontre

Sortie des aînés 2009 : à la découverte du Mont-Blanc !

Le beau temps était de la partie ce mercredi 26 août pour la traditionnelle sortie des aînés qui, cette année, avait pour destination Chamonix. Apres un petit déjeuner pris à la salle communale, deux cars ont conduit les 96 aînés et leurs accompagnants vers la station de montagne située au pied du Mont-Blanc.

A l'arrivée sur place, les voyageurs ont découvert la ville qui, en 1924, a organisé les premiers Jeux Olympiques d'hiver. Le centre du village a été fort bien rénové ces dernières années et constitue aujourd'hui un ensemble architectural original entre modernité et tradition. A la fin de leur balade, nos aînés ont dégusté un repas typique dans un restaurant montagnard. C'était un moment de rencontre et d'échanges très apprécié. Puis rendez-vous a été donné à la gare de Chamonix où ils ont embarqué à bord d'une rame panoramique du chemin du fer « Mont-Blanc Express » qui les a conduit à Vernayaz en Valais. Le trajet a permis d'apprécier la magnifique région des Alpes franco-valaisannes. Pendant ce transfert, l'altitude la plus haute atteinte par le train a été de 1'500 m, bien supportée par tout le monde !

Conformément à la tradition, les autorités communales ont honoré les doyens des participants. Lors du goûter à Vernayaz, Madame Denise Schopfer a été félicitée pour ses 87 ans ainsi que Messieurs Marcel Collé et Roger Matthey qui ont atteint l'âge respectable de 95 ans.

Le retour à Veyrier s'est fait en passant par la côte française. Avant de regagner leur domicile avec beaucoup des souvenirs, les voyageurs ont admiré le panorama de montagnes verdoyantes.

Marielena GAUTROT

Recherche de chambres pour étudiants

A l'occasion de notre dernière Assemblé générale, Madame Yolande ESTERMANN WISKOTT, professeure HES auprès de la HEG (Haute école de gestion) Battelle, a présenté le Projet Master en information documentaire en synergie avec l'université de Montréal. En bref. Les étudiants suisses passent la 1ère année au Canada et les Québéquois, la 2ème à Genève.

Chers Pinchatois, vous l'avez compris, HEG Battelle cherche des chambres pour loger une douzaine d'étudiants pendant environ 10 mois de septembre à juin. Il s'agit d'étudiants sérieux et motivés, âgés de 25 à 30 ans et parlant français. Les chambres sont louées autour de fr. 500,- par mois (maximum 600.-) et, en cas de problème de tout type, la HEG peut intervenir pour trouver une solution.

Alors si vous avez de la place, que vos enfants ont quitté le domicile familial ou pour combler le vide d'un départ et aider un- une étudiant-e tout en bénéficiant d'une substantielle compensation financière, n'hésitez pas à contacter directement les deux personnes suivantes :

Directrice de filière Infodoc
Yolande Estermann Wiskott
Professeure HES
yolande.estermann@hesge.ch
tél. 022 388 17 53

Logement des étudiants québéquois
Michel Hardegger
Assistant de recherche
michel.hardegger@hesge.ch
tél. 022 388 17 35

Association des intérêts de Pinchat (A.I.P.)

Cette association, indépendante de tout groupement économique, communauté religieuse ou parti politique, défend les intérêts des habitants du quartier de Pinchat et veille à protéger et à conserver la qualité de son environnement.

Plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus !

Rejoignez-nous !

Pour ce faire, retournez le bulletin d'adhésion ci-dessous à :
A. I. P. , M. Gilbert Poujoulat, 22B chemin Vert, 1234 Pinchat.

.....

Je désire adhérer à l'Association des intérêts de Pinchat (A.I.P.).
Cotisation : CHF 50.- par an.

Nom et prénom .....
Adresse .....
.....
Téléphone .....